



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 mars à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Sablons, se sont réunis, à huit clos, en mairie de Sablons, sur convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités Territoriales, le 17 mars 2021..

Etaient présents : 12 conseillers

Monsieur ABANADES Jean-Claude, Maire, Mesdames, Messieurs, TREBUCHAIRE Francine, FONDECAVE Patrick, DAILLY Sylviane, Adjoint, Mesdames, Messieurs, GADEM Grégory, D'ASCANIO Natacha, LABASSA Karine, Mme LLADO Sylvie MOUILLOT Jean-François, BERNARD Emilie, BRUCHET Joris, PHILIPPEAU Dominique, ALEXANDRE Bruno, conseillers.

Absents excusés : 3 : BRUCHET Joris, M. BOLLIER François, M. ANTON Yannick

Secrétaire de séance : Mme PHILIPPEAU Dominique.

Le Compte rendu précédent est approuvé par l'assemblée municipale.

N° 04-2021 : Avis dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune d'ABZAC par la société LAFARGE HOLCIM GRANULATS

Par arrêté en date du 25 janvier 2021, Madame la Préfète de la Gironde a prescrit une enquête publique qui s'est déroulée du 12 février 2021 au 15 mars 2021 à la mairie d'Abzac, sur la demande de la société LAFARGE HOLCIM GRANULATS en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur la commune d'ABZAC

Ce dossier a été mis à disposition des élus de Sablons dès le 9 février pour consultation.

Ayant pris connaissance de ces documents, le conseil municipal est appelé à donner un avis sur cette demande.

La discussion est ouverte, Monsieur le Maire propose de s'abstenir avec réserve sur les conséquences pour les nappes phréatiques sur le projet, et il le passe au vote :

- 11 élus votent POUR l'abstention,
- 1 vote POUR le projet (M. ALEXANDRE)
- 1 vote CONTRE le projet (M. MOUILLOT).

N° 05-2021 : Achat d'un bien immobilier cadastré ZB n°54 au lieu-dit Le Bourg

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu le propriétaire du bien, situé en face de la Mairie. Celui-ci a souhaité rencontrer Monsieur le Maire pour lui proposer l'achat de cette parcelle.

Monsieur le Maire explique les raisons de son inquiétude sur d'éventuels acheteurs, et l'opportunité d'acheter ce bien à proximité de la Mairie : la discussion est ouverte,

M.ALEXANDRE dit qu'un voisin est intéressé par cet achat, M. le Maire répond que personne (voisin) n'est venu le voir à ce sujet, sachant que ce bien est en vente depuis plusieurs années.

Monsieur le Maire propose de poursuivre les négociations pour cette acquisition tout en rappelant aux élus que son usage sera le choix du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré 10 voix Pour, 2 Contre (M. ALEXANDRE, Mme PHILIPPEAU)

- Donne son accord à l'acquisition par la commune de ce bien immobilier, en reconnaissant l'intérêt communal qu'il présente et demande une visite de ce bien
- Charge Monsieur le Maire de conduire les négociations en vue de l'achat de ce bien immobilier.

Les délibérations mises à l'ordre du jour étant votées, M. le Maire propose aux conseillers un tour de table :

ZERO WASTE : Monsieur le Maire invite les élus à la visio conférence Zéro Waste prévue le 31 mars. Il informe les élus que cette visio sera possible dans le foyer, les secrétaires installeront le matériel nécessaire.

Gestion des eaux pluviales urbaines : Monsieur le Maire rappelle que la CALI demande aux élus de réfléchir sur le sujet notamment sur le zonage à créer.

Nom des rues : Monsieur le Maire revient sur l'intérêt de mettre des noms de rues dans les lieux-dits. Il demande aux élus de programmer une réunion de travail pour continuer le travail déjà commencer par la précédente municipalité.

COVID 19 : Monsieur le Maire rappelle la date de passage du Vaccibus CALI, pour les + de 75 ans le 6 avril 2021.

CCID : Monsieur le Maire informe le Conseil que la CCID (commission communale des impôts directs) devra se réunir avant le 2 avril, les membres de cette commission recevront une convocation.

Personnel communal : M. le Maire fait le point sur le personnel communal ; il informe le conseil que nous avons un agent technique en arrêt, et un adjoint administratif titularisé.

Sécurité : Monsieur le Maire souhaiterait que les élus réfléchissent à la sécurisation du carrefour du Canton, la vitesse, la descente du bus... et demande une réunion de la commission voirie.

Mme TREBUCHAIRE liste les travaux effectués par les agents du service technique.

Mme TREBUCHAIRE informe l'assemblée de l'arrivée cette semaine de nouveaux boulangers

M.ALEXANDRE informe qu'il a lu sur le journal le Résistant qu'une commune a mis en place des amendes pour les dépôts de déchets sauvages il demande que la commune fasse de même.

M. le Maire répond que des renseignements seront pris tant qu'à cette mise en place et qu'une régie sera peut-être à créer.

M. ALEXANDRE aborde le sujet des constructions illisites, notamment au lieu-dit les Grands Champs, il demande qu'elles soient démolies. Le débat s'ouvre, M. le Maire répond qu'une action sera engagée, avec les services de l'Etat pour une meilleure efficacité.

Mme BERNARD s'inquiète de l'état des locaux loués de la Boulangerie, Mme TREBUCHAIRE répond que ce bâtiment appartient à la Boulangerie et non à la commune.

Mme BERNARD informe qu'elle a rencontré un problème avec une bande de jeunes qui rentrent dans les propriétés privées. Elle demande le passage de la patrouille de gendarmerie, M. le Maire répond qu'elle doit déposer plainte.

Mme DAILLY Sylviane donne le compte rendu d'une réunion sur la santé mentale.

M. FONDECAVE propose pour le budget de remplacer la protection caméras par l'installation d'un chauffage dans l'église, du remplacement des radiateurs de la salle du restaurant scolaire et la pose d'alarmes incendie dans la classe maternelle et la cantine.

Il explique que l'installation de caméras de protection n'est pas abandonnée mais repoussée pour essayer d'avoir un financement plus important.

Monsieur FONDECAVE donne un compte rendu de la réunion du 3 mars organisée par le SDEEG, le programme FACE (travaux) a été discuté pour cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h26.

